

"L'accord SALT signé à Moscou ne ralentira pas les efforts des Deux Grands" dans Le Monde diplomatique (Juillet 1972)

Légende: En juillet 1972, le mensuel français Le Monde diplomatique analyse la portée de l'accord SALT I signé à Moscou le 26 mai 1972 entre les États-Unis et l'Union soviétique et qui limite les missiles de défense antibalistique à base de têtes nucléaires.

Source: Le Monde diplomatique. dir. de publ. FAUVET, Jacques ; Réd. Chef HONTI, François. Juillet 1972, n° 220. Paris. "L'accord SALT signé à Moscou ne ralentira pas les efforts des Deux Grands", auteur:Windsor, Philip , p. 2.

Copyright: (c) Le Monde Diplomatique

URL:

http://www.cvce.eu/obj/l_accord_salt_signe_a_moscou_ne_ralentira_pas_les_efforts_des_deux_grands_dans_le_monde_diplomatique_juillet_1972-fr-047690fd-b314-4cb6-9448-af2fe9fa9d05.html

Date de dernière mise à jour: 03/07/2015

L' accord sur les SALT signé à Moscou ne ralentira pas les efforts des Deux Grands

L'accord sur la limitation des armes nucléaires défensives conclu à Moscou entre le président Nixon et M. Brejnev a été accueilli un peu partout comme le commencement d'une nouvelle phase dans les relations stratégiques entre les deux super-puissances. Les commentaires n'ont pas manqué depuis lors sur ses conséquences dans le domaine stratégique entre les Deux Grands et pour la sécurité des autres puissances.

Mais il serait peut-être plus juste de considérer cet accord avant tout comme un nouveau départ en politique — en ce sens que les deux gouvernements sont prêts à affronter leurs critiques à l'intérieur dans l'intérêt d'une consultation mutuelle et d'un règlement consenti des armements stratégiques — alors qu'en termes stratégiques il ne devrait apparaître que comme le simple aboutissement d'un processus entamé dès les premières négociations sur la limitation des armements stratégiques (SALT). Et, envisagé sous cet angle, il n'a rien apporté qui ralentisse la course aux armements.

Par PHILIP WINDSOR

Cette course, il y aurait même de solides arguments pour dire que jusqu'ici les SALT n'ont fait que l'accélérer. Deux raisons peuvent étayer ce jugement. D'abord, tant qu'on ne s'était pas mis d'accord sur les modalités de procédure — jusqu'en mai de l'année dernière — il existait de part et d'autre une certaine obsession de ce que les Américains ont appelé « les pièces de marchandage », c'est-à-dire les preuves à fournir pour montrer que chacun était toujours en mesure de produire une grande variété d'armes stratégiques avancées, de manière à forcer l'autre à accepter un marchandage qui aurait pu autrement lui paraître inadmissible. Sous ce rapport, il est indéniable que les Etats-Unis ont fait des progrès gigantesques dans la production des MIRV (fusées à têtes multiples indépendamment téléguidées) stratégiques destinées à équiper toute une gamme variée de systèmes d'armement. Pour sa part, l'Union soviétique a montré bien plus de retenue qu'on ne veut généralement le reconnaître dans la fabrication de ses propres missiles lourds, mais elle n'en a pas moins poursuivi son programme plus ou moins vite, selon les différentes phases des négociations, et en tout cas sa production de sous-marins stratégiques n'a jamais changé de rythme.

L'autre facteur justifiant l'opinion que la course aux armements se poursuit tient à la nature de l'accord de procédure conclu en mai 1971. En convenant de centrer d'abord leurs discussions sur les missiles anti-balistiques, les Deux Grands ont laissé le champ libre à la production d'armes offensives, qui constituaient les éléments principaux — et les plus dangereux — de la nouvelle course aux armements. En d'autres termes, ils sont tombés d'accord pour s'attaquer d'abord au problème le plus facile, laissant leur rivalité se poursuivre là où elle avait réellement de l'importance.

Le récent accord apparaît ainsi comme une simple continuation de l'ancien schéma. En limitant la quantité maximum des engins nucléaires de lancement à un *nombre supérieur* à celui qui existe déjà, les Deux Grands ont accepté que, pour l'instant, la course continue. En admettant qu'aucun nouveau type ne serait mis au point, mais sans empêcher pour cela l'amélioration de ceux qui existent déjà, ils ont facilité le jeu de l'Amérique, qui se concentre sur les MIRV, et ils ont consolidé l'avance de ce pays — c'est en tout cas ce que les Américains ont lieu d'espérer — dans ce domaine particulièrement problématique de la technologie stratégique avancée. Cette perspective pose cependant la question de savoir si l'Union soviétique va continuer longtemps à se résigner à cet énorme avantage pris par l'Amérique. Et finalement, en établissant un lien entre cet accord et la question des sous-marins, ils ont fourni de nouveaux arguments à ceux des membres du gouvernement américain (M. Melvin Laird en tête) qui redoutent les conséquences du nouvel instrument tant que les Etats-Unis ne prévoient pas de mettre en construction le sous-marin stratégique appelé maintenant « Trident ». Là aussi, on voit que l'accord est de nature à accélérer la course aux armements, ou à tout le moins d'augmenter le rythme des dépenses consacrées à la mise au point de nouvelles armes.

Le gouvernement des Etats-Unis s'est montré conscient de cette possibilité. Dans une série de déclarations au cours des dernières semaines, il s'est mis à insister sur le fait que l'accord est subordonné à la conclusion d'un autre, lors de la prochaine phase des SALT sur la limitation des armes offensives. Ce qui ne va sans

doute pas l'inciter pour autant à réduire son zèle en ce qui concerne la production de « pièces de marchandage », à moins que le Sénat n'en décide autrement. Mais cet accent que l'on met désormais en Amérique sur la relativité de l'accord pourrait compliquer les relations politiques entre les deux grandes puissances, pour autant qu'elles se développent maintenant au niveau des questions stratégiques.

Autrement dit, si on peut s'attendre à ce qu'un sérieux effort soit fait pour arriver à un accord plus vaste sur les armes offensives lors du prochain round des SALT (et cela marquera réellement un nouveau départ), cela n'ira pas sans de considérables difficultés politiques fondées, quant à elles, sur des complications techniques et sur l'asymétrie du développement des systèmes offensifs des deux grandes puissances.

En même temps, les Deux Grands ainsi que leurs alliés européens vont discuter — soit dans ce contexte, soit sur d'autres plans — des possibilités d'une réduction des armements en Europe. Sous cet angle, le fait essentiel à retenir est que, dès le mois crucial de mai 1971, tout était lié: la progression des discussions sur les questions européennes (réduction des armes et des forces, problème de Berlin), la progression des relations entre les Etats ouest-européens (notamment l'Allemagne fédérale) et l'U.R.S.S., et la progression des relations stratégiques entre les deux super-puissances. M. Brejnev a annoncé que l'Union soviétique désirait envisager la réduction des armements en Europe en même temps qu'on cherchait un accord de procédure aux SALT. Les Etats-Unis ont élargi cette conception à une réduction des forces. Mais cela ne pouvait se faire sans le consentement des alliés de l'OTAN lequel dépendait — pensait-on — d'une forme de procédure plus multilatérale et de solutions satisfaisantes à propos de Berlin et du traité germano-soviétique. En fait, la dernière phase des SALT, qui a abouti au récent accord, s'est déroulée sur une toile de fond très multilatérale: la question est maintenant de savoir si cela va se poursuivre, alors que la prochaine phase des SALT s'ouvrira au milieu des préparatifs de la conférence européenne de sécurité et de coopération ou des négociations sur la réduction des forces (ou peut-être des deux en même temps). On ne peut s'empêcher de conclure, dans ce cas, que sinon la logique de la situation du moins ses aspects psychologiques et politiques exigeront quelque indice de progrès simultané. A défaut de quoi les Etats-Unis risquent de se trouver dans une situation des plus difficiles vis-à-vis de leurs alliés européens, qui pourront se plaindre, non sans raison, qu'en cherchant à régler leurs propres relations stratégiques avec l'Union soviétique, sans arriver à un accord sur le niveau ou le déploiement futur des troupes et des armes en Europe, ils auront créé une situation d'incertitude extrême sur ce continent. Et cette crainte se verrait considérablement renforcée si un nouveau président américain devait procéder à une réduction précipitée des forces américaines en Europe.

En même temps, l'une des conditions dont les Soviétiques feront dépendre les accords est le maintien à leur niveau actuel des forces stratégiques britanniques et françaises (pas même le niveau prévu, pour celles de la France). C'est ce que pourrait bien annoncer l'interprétation soviétique de l'accord, selon laquelle un accroissement du nombre des lanceurs au sein de l'OTAN est interdit (et la France est toujours membre de l'alliance). En ce sens, l'accord est chargé d'ambiguïté pour les deux pays: limitant le nombre des stations de missiles antibalistiques à un chiffre strictement symbolique, il a supprimé pour les forces stratégiques britannique et française le risque qu'elles soient immédiatement périmées. Mais, en limitant le nombre des lanceurs, il fait peser des doutes sérieux pour l'avenir.

Donc, le succès de l'accord dépendra de la possibilité de préserver l'équilibre des politiques intérieures américaine et soviétique, et, simultanément, de la progression des relations de sécurité multilatérale entre les deux alliances en Europe. L'issue reste encore problématique. Sans doute l'accord de Moscou marque-t-il la fin d'un commencement; mais la prochaine phase sera décisive, et elle n'a pas encore commencé.